



Paroisse Sainte-Thérèse de Clarens

(Clarens-Chailly-Brent-Fontanivent)

Annonces : du 7 juillet au 18 août 2024 – N° 29

Période d'été 2024

Pour recevoir la feuille dominicale par mail, envoyez votre demande à paroisse.clarens@cath-vd.ch
La feuille dominicale est mise à l'église et sur le site www.cath-vd.ch, sous paroisse de Clarens.

I. CELEBRATIONS:

- **Lundi** : Messe à 7h00 à Montreux
- **Mardi** : Messe à 09h00 à Montreux
- **Mercredi** : Messe à 09h00 précédée du chapelet dès 08h30
Adoration du Saint Sacrement dès la fin de la messe et ce **jusqu'à 12h00**
- **Jeudi** : Messe à 18h à Montreux
- **Vendredi** : Messe à 18h00
- **Samedi** : Messe anticipée du dimanche à 18h00
- **Dimanche** : messe dominicale à 9h30

Les intentions de messes peuvent être demandées à la sacristie.

II. FÊTES ET SOLENNITÉ EN JUILLET ET EN AOÛT

Jeudi 11 juillet : Saint Benoît

Lundi 15 juillet : Saint Bonaventure

Mardi 16 juillet : Bienheureuse Vierge Marie du Mont Carmel

Dimanche 21 juillet : Journée Mondiale des Grands-Parents et des personnes âgées

Lundi 22 juillet : Sainte Marie Madeleine

Mardi 23 juillet : Sainte Brigitte

Jeudi 25 juillet : Saint Jacques

Vendredi 26 juillet : Saint Joachim et Sainte Anne, parents de la bienheureuse Vierge Marie

Lundi 29 juillet : Sainte Marthe, Sainte Marie, Saint Lazare

Mercredi 31 juillet : Saint Ignace de Loyola

Jeudi 1 août : Fête nationale : messe à 9h30

Dimanche 4 août : Saint Jean Marie Vianney

Lundi 5 août : dédicace de la basilique Sainte-Marie Majeure

Mardi 6 août : Fête de la Transfiguration du Seigneur

Jeudi 8 août : Saint Dominique, prêtre

Vendredi 9 août : Sainte Thérèse-Bénédicte de la Croix

Samedi 10 août : Saint Laurent

Mercredi 14 août : Saint Maximilien-Marie Kolbe

Jeudi 15 août : Assomption de la Bienheureuse Vierge Marie

La solennité sera célébrée lors de la messe dominicale le 18 août 2024

Mardi 20 août : Saint Bernard

Mercredi 21 août : Saint Pie X

Jeudi 22 août : Bienheureuse Vierge Marie Reine

Samedi 24 août : Saint Barthélémy, apôtre

Lundi 26 août : Dédicace de la cathédrale de Fribourg

Mardi 27 août : Sainte Monique

Mercredi 28 août : Saint Augustin

Jeudi 29 août : Martyre de Saint Jean Baptiste

III. GROUPE DE PRIERE:

Pendant les mois de juillet et août les personnes participant au groupe de prière à Clarens le 2^{ème} lundi du mois, se mettent en vacances. Reprise le lundi 9 septembre 2024.

IV. TEMPS DE PRIÈRE OECUMENIQUE AVEC DES CHANTS DE TAIZÉ :

La prochaine prière de Taizé aura lieu le dimanche **7 juillet à 19h00 au centre paroissial d'Etraz**, Rue du Marché 10, 1820 Montreux. Toute personne est la bienvenue. Les prochaines dates seront annoncées ultérieurement.

V. AU LIVRE DE VIE :

Nous recommandons à vos prières Madame Monique Ballet, dont la cérémonie d'Adieu aura lieu la semaine prochaine dans notre église. RIP

"La volonté du Père qui m'a envoyé, c'est que je ne perde aucun de ceux qu'il m'a donnés, mais que je les ressuscite tous au dernier jour". (Jn 6, 39)

VI. CATECHESE 2024-2025 :

Un courrier sera adressé aux parents pour la rentrée scolaire. Des rencontres-inscriptions par année de catéchèse seront mises sur pied dès la reprise scolaire. Merci d'y penser.

Si vous ne recevez aucun courrier de notre part, c'est que vous n'êtes pas inscrit comme catholique à la commune. Voir article suivant.

VII. DECLARATION DE L'APPARTENANCE RELIGIEUSE : « Eclairiez-nous »

Les églises catholique et réformée et la Communauté Israélite ont réalisé conjointement un document édité en 6 langues qui explique l'importance d'inscrire sa religion lors de son arrivée dans une commune vaudoise. Pour les catholiques, cette déclaration de religion est primordiale, puisque l'annuaire AVEC utilisé par les paroisses contient les catholiques inscrits dans l'ensemble des communes vaudoises. Cela permet aux secrétaires d'avoir à disposition les adresses des catholiques résidant sur le territoire de la paroisse et de pouvoir les contacter facilement pour les événements importants de la vie paroissiale (catéchèse, kermesse, denier du culte, etc...). **Aucun impôt ecclésiastique n'est demandé dans le canton de Vaud.**

Quelques dépliants se trouvent à l'église à disposition des personnes qui auraient omis de déclarer leur religion lors de l'arrivée dans la commune.

VIII. HORAIRES D'ETE DU SECRETARIAT :

Du 22 au 26 juillet bureau ouvert sauf le mercredi 24 juillet fermé

Du 29 juillet au 9 août bureau fermé sauf le mercredi 7 août

Reprise le lundi 12 août 2024 à 8h00

Le reste du temps, les horaires du secrétariat restent inchangés.



IX. OFFRANDES :

La quête du dimanche 7 juillet est destinée pour l'œuvre de Saint Justin.

Les quêtes durant l'été sont en faveur de la paroisse.

Un grand merci à vous tous !



Paroisse Catholique Romaine Ste. Thérèse



Bon dimanche et bel été à tous !